

RECRUTEMENT INTÉRIMAIRE

Agent d'accueil & d'animation - Maison du Parc de la Vanoise

Nature du contrat : contrat d'intérim (Staffmatch)

Temps plein : 35h/ semaine

Horaire : 9h-12h / 15h-19h + travail les week-end (samedi ou dimanche)

Date limite de candidature : le 20/04/2026

Entretien à prévoir : le 04/05/2026

Prise de fonction souhaitée : le 03/06/2026

AFFECTATION, PRÉSENTATION DU SERVICE

Service d'affectation : Maison du Parc national de la Vanoise (MDP) - Secteur de Pralognan-la-Vanoise

Mission principale du service : Tourisme : accueil, animation, boutique

Composition du service : Équipe composée de 2 agent.e.s d'accueil et d'animation

Positionnement de l'agent dans l'organigramme du service :

Les fonctions s'exercent dans le cadre de la Maison du Parc de Pralognan, sous l'autorité de la cheffe de secteur. L'organisation globale des missions, la gestion quotidienne et l'organisation matérielle sont du ressort de la Responsable de la Maison du Parc.

L'agent.e peut être amenée à travailler avec les agent.e.s de secteur, les agent.e.s d'accueil et les services du siège du Parc.

Relations fonctionnelles :

Relations au quotidien avec la responsable de la MDP, la cheffe de secteur, les agent.e.s du service Valorisation et Communication au siège du Parc. Relations avec les visiteurs, les socioprofessionnels et les habitants de Pralognan, offices de tourisme, prestataires de services et fournisseurs de produits boutique en externe

Affectation territoriale : Secteur de Pralognan-la-Vanoise

Résidence administrative : Pralognan-la-Vanoise

MISSIONS ET ACTIVITÉS

Définition du poste : (Mission principale, objectifs du poste) :

L'agent.e d'accueil a pour fonctions

- L'accueil et l'information des publics
- L'animation
- La boutique

Missions et activités du poste

Assure une mission d'accueil, d'information et de communication

- Accueille le grand public en face à face et au téléphone
- Informe le public sur :

Le territoire de Pralognan. Les missions des gardes moniteur. Le patrimoine, la réglementation et les activités du Parc national de la Vanoise.

Il identifie les besoins du public et l'assiste dans les recherches de renseignements, les activités (conditions, pratique), les hébergements (refuges)

Il stocke les documentations, les propose au public, et assure l'affichage d'informations pratiques.

Il crée et tient à jour les outils de communication de la MDP : affiches, programme, tenue des réseaux sociaux et médias : FB, APIDAE...

Crée et réalise des animations tout public permettant de promouvoir le Parc national de la Vanoise

- Crée et réalise, dans l'enceinte de la Maison du Parc, des animations nature (contes pour enfants, ateliers jeux...) pour tout public (de 0 à 99 ans, familles, enfants, adultes, scolaires, sociopros et public porteur de handicap). Cette année un focus sera fait sur la thématique « pastoralisme et biodiversité » ;
- Propose la visite d'expositions ;
- Assure le bon déroulement de projections, conférences et l'accueil des intervenants éventuels ;
- Peut participer à des animations en extérieur (tenue de stand, point rencontre) ;
- Assure également des opérations de régie technique (mise en place, fermeture) ;
- Enregistre les inscriptions aux activités du parc et informe le public du déroulement de ces activités.

Gère une régie de recettes (produits, boutique) :

- Réalise l'état des stocks ;
- Passe les commandes ;
- Réceptionne les livraisons ;
- Gère la boutique (étagères, réassorts, entretien) ;
- Assure les contrôles et les arrêts de caisse ;
- Dépose les recettes à la trésorerie ;
- Propose de nouveaux produits et animations en fonction des demandes ;
- Vend les produits proposés par le parc.

Intérêt, difficultés, contraintes du poste

Métier sédentaire demandant une disponibilité liée à l'amplitude d'ouverture au public (week-ends, soirées), avec quelques déplacements ou interventions de façon très ponctuelle sur le terrain.

Le métier nécessite la maîtrise d'outils numériques, de techniques d'accueil et d'animation, la pratique de langues étrangères et implique la responsabilité d'une caisse.

Le titulaire du poste est astreint pendant le service au port des effets remis par le Parc, ces effets étant restitués en fin de saison. Le titulaire du poste peut être amené à travailler sur un site isolé.

COMPÉTENCES REQUISES

Savoirs (connaissances théoriques et pratiques)

- Connaissance du territoire, de son offre touristique et des animations proposées ;
- Fonctionnement et réglementation du parc ;
- Environnement, vie locale et régionale ;
- Patrimoine naturel et culturel du parc,
- Procédures d'accueil ;
- Compétences en comptabilité appréciées ;
- Langue étrangère appréciée.

Savoir-faire (technique et méthodologique)

- Techniques d'accueil et de communication ;
- Techniques d'animation en éducation à l'environnement ;
- Boutique : gestion de stocks, tenue de caisse, commande de produits ;
- Permis B.

Savoir-être (attitudes et comportement attendu)

- Enthousiasme, dynamisme, motivation ;
- Sens du relationnel : sociabilité, ouverture d'esprit, sens de l'écoute ;
- Aptitudes au travail en équipe mais aussi en autonomie ;
- Pédagogie ;
- Maîtrise de soi
- Rigueur (tenue de caisse), ponctualité et sens de l'organisation
- Discretion (respect des règles de confidentialité) et exemplarité (devoirs de la fonction publique).

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Les agents d'accueil du parc sont recrutés via l'agence d'intérim Staffmatch, qui est en contrat avec le Parc national de la Vanoise pour ses emplois saisonniers

Salaire : Rémunération à 102,45 % du SMIC horaire pour une première embauche + 10 % de congés payés + 10 % d'indemnités de fin de mission

Durée : du 03/06/2026 au 15/09/2026

Pour tout renseignement :

Isabelle MIRA, responsable de la Maison du Parc
secteur.pralognan@vanoise-parcnational.fr
04.79.08.76.17 / 06 77.74.39.56

Le dossier comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae sont à adresser **uniquement via le formulaire OFB** : <https://formulaires.ofb.fr/recrutement-agente-daccueil-danimation-maison-du-parc-de-pralognan-la-vanoise-1773412876>

Candidatures à déposer au plus tard le **lundi 20 avril 2026**

Audition des candidats retenus après examen des CV et lettre de motivation le **4 mai 2026**